

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	58 (1978)
Heft:	3
Artikel:	L'importance internationale et nationale des assurances suisses
Autor:	Centre d'information de l'association suisse d' assurances
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-886467

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'importance internationale et nationale des assurances suisses

En matière de relations financières et commerciales, les assurances ont été et sont toujours un puissant facteur d'internationalisation de la vie économique. Cela est dû essentiellement aux rapports étroits qui lient l'assurance à pratiquement toutes les activités économiques. Relevons en l'occurrence que les assurances ont non seulement favorisé l'unification économique de notre pays mais ont encore contribué à donner à l'économie suisse un caractère international très accentué. L'internationalisation de l'assurance n'est plus à démontrer. Peu de pays offrent à cet égard une meilleure illustration que la Suisse. En effet, l'énergie créatrice de notre pays a réussi à mettre au point un instrument parfait d'expansion économique, ce qui lui a valu le privilège d'occuper l'une des toutes premières places dans le secteur mondial des assurances.

Charles Simon, avant tout réassureur, mais aussi assureur et technicien suisse de renom, écrivait en 1927 dans « L'assurance en Suisse » que « les résultats obtenus ne surprendront que ceux qui ne savent pas que l'assurance marque en quelque sorte le niveau d'un peuple, qu'elle donne la mesure de ses capacités, de la qualité de sa culture et de ce que l'on peut appeler sa puissance de rayonnement ».

Il ne semble pas que l'on ait mis en évidence autant qu'il le méritait le rôle international de l'assurance suisse. En effet, bien des compagnies, très vite après leur création, ont de suite étendu leurs opérations à l'étranger. Si l'on voulait faire la biographie des sociétés suisses d'assurances, on ne pourrait manquer de relever que presque toutes ont créé des succursales dans tous les pays ci-

L'ASSURANCE PRIVEE SUISSE EN QUELQUES CHIFFRES

Le Bureau fédéral des assurances, autorité de surveillance dépendant du Conseil fédéral et du Département fédéral de justice et police, avait sous son contrôle, en 1976, 96 compagnies d'assurances : 73 suisses, 9 françaises, 5 britanniques, 3 allemandes, 2 néerlandaises, 2 autrichiennes, 1 américaine et 1 espagnole.

Parmi les sociétés suisses, 18 exploitaient l'assurance sur la vie, 45 les assurances contre les accidents et les dommages et 10 la réassurance.

Toujours en 1976, l'ensemble des compagnies ont encaissé 7,7 milliards de francs de primes en Suisse, soit 341 millions de plus qu'en 1975. Le montant total des primes encaissées s'est élevé à plus de 17,7 milliards de francs, ce qui signifie que la part la plus importante des recettes venait des assurances conclues à l'étranger.

Sur les 9,8 milliards de francs que représentaient les affaires directes et indirectes réalisées à l'étranger, 5,3 milliards provenaient de la réassurance, 3,2 milliards des branches accidents et dommages, alors que le volume des affaires atteignait 1,3 milliard dans l'assurance vie individuelle. L'apport annuel de l'assurance privée à notre balance des paiements a été de l'ordre de quelque 400 millions de francs.

La loi contraint les compagnies d'assurances à placer l'argent qui leur est confié en valeurs sûres. Les placements des assureurs et réassureurs suisses ont atteint 47,5 milliards de francs en 1976. Un quart de ce montant environ a été placé en valeurs réelles, immobilières pour la plupart.

Enfin, actuellement, près de 40 000 personnes ont un emploi à plein temps auprès des compagnies d'assurances exerçant leur activité en Suisse.

vilisés ; cette extension internationale s'est d'ailleurs faite dans les branches les plus diverses.

Il ne survient pratiquement aucun sinistre important dans le monde sans que les assureurs suisses soient touchés d'une manière ou d'une autre. Tornades, inondations, naufrages, chutes d'avions, gros incendies, catastrophes ferroviaires et autres sont autant d'événements à la suite desquels des prestations d'origine suisse interviennent pour couvrir les dommages.

On sait que l'assurance consiste à procurer une certaine sécurité économique et sociale. Dès lors, il paraît évident que son caractère international lui permet d'accroître encore cette sécurité.

Après le premier conflit mondial, l'assurance et surtout la réassurance suisses ont pris un essor jusqu'alors inconnu, précisément sur le terrain international. A ce propos, il suffit de citer l'exemple de la Compagnie Suisse de Réassurances qui, en 1913, avait encaissé 52 millions de francs de primes et disposait de 91 millions de francs de moyens de garantie, tandis que 10 ans plus tard, en 1923, elle encaissait presque 184 millions de francs de primes et ses moyens de garantie passaient à 181 millions de francs. Il n'est aucun autre pays où l'assurance

ait été d'emblée aussi internationale ; aujourd'hui, nous sommes encore le plus gros exportateur d'assurances du monde entier.

Cette situation unique de l'assurance suisse améliore très considérablement notre balance des paiements. En effet, l'influence des affaires d'assurance et de réassurance sur notre balance est des plus importantes ; elle se caractérise par une constante relative avec tout au plus une légère tendance à la progression. L'apport annuel au titre des assurances privées atteint 400 millions de francs. La Suisse est d'ailleurs, avec la Grande-Bretagne, le seul pays où l'activité de l'assurance à l'étranger puisse figurer à l'actif de la balance des revenus.

Le rôle des assurances est donc, à cet égard aussi, très important. Il est comparable à celui de l'industrie d'exportation et du tourisme, avec la différence notable que l'assurance privée parvient à ce résultat sans recevoir aucune subvention. Enfin, il ne faut pas oublier non plus que c'est grâce aux opérations d'assurances, notamment, que la Suisse peut importer marchandises et matières premières sans trop avoir à se soucier du déficit chronique de sa balance commerciale.

Au service de l'assurance



Compagnie Suisse de Réassurances, Zurich